

Lit électrique à hauteur variable PANTOGRAPHE



Références SAP57439BTT

Les informations de ce document peuvent être modifiées sans préavis et n'engagent en aucune manière la société ATELIERS DU HAUT FOREZ. Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement des ATELIERS DU HAUT FOREZ est illicite. Cette représentation ou reproduction illicite, par quel que procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon. Les photographies de ce document ne sont pas contractuelles.

La société ATELIERS DU HAUT FOREZ décline toute responsabilité envers les incidents résultant de la manipulation d'un matériel spécifique expressément exigé ou modifié par l'acheteur ou l'utilisateur et ne répondant plus aux normes en vigueur.

Panneaux

- Panneau plein stratifié ☐
- Panneau stratifié avec main courante en bois massif ☐

Sommier

- Lattes ABS ☐
- Plan compact (option) ☐

Barrières

- Barrières $\frac{3}{4}$ acier epoxy (option) ☐
- $\frac{1}{2}$ barrières bois (option) ☐

Confort

- Batterie (option) ☐
- Veilleuse sous le lit (option) ☐

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Produit fabriqué par les Ateliers du Haut Forez, située à la Tourette (Loire, France).



A MEDIUNIC COMPANY
Ateliers du Haut Forez
Z.A.C. La Gravoux
42380 LA TOURETTE

Tél : 04 77 50 05 13 - Fax : 04 77 50 06 05

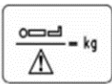
MARKING SYMBOLS	
	Consulter la notice d'utilisation avant toute manipulation ou utilisation
	Attention, consulter les documents d'accompagnement
	Appareil de la classe II, double isolation
	Appareil protégé des projections d'eau
	Appareil de type B
	Conforme au Règlement (UE) 2017-745 relatif aux dispositifs médicaux, abrogeant les Directives du Conseil 90/385/CEE et 93/42/CEE Conforme aux exigences de protections de la Directive 89/336/CEE relative à la Compatibilité Electromagnétique Groupe I Classe A. Fabrication selon les normes NF EN 60601-1/A12, NF EN 60601-1-2 ; NF EN 60601-2-52/A1
	Masse patient maxi
	Charge de fonctionnement en sécurité

TABLE DES MATIERES

A – UTILISATION	6
A-1 Domaine d'utilisation du lit	6
A-1-1 Environnements pour lesquels le SYSTEME EM est adapté	7
A-1-2 Performance technique	9
A-1-3 Sécurité clinique	9
A-2 Transport et stockage	11
A-3 Mise en service	11
A-4 Conseils d'utilisation	12
A-4-1 Immobilisation et convoyage	12
A-4-2 Utilisation du lit	12
A-4-3 Conditions de connexion au réseau électrique et compatibilité électromagnétique	13
A-5 Nettoyage & Désinfection	13
A-6 Garantie	14
A-6-1 Utilisations anormales	15
A-7 Traçabilité	16
B – CARACTERISTIQUES	17
B-1 ½ Barrières matelas standard	17
B-2 ½ Barrières matelas thérapeutique	18
B-3 Barrières 3/4 matelas standard	19
B-4 Barrières 3/4 matelas thérapeutique	20
B-5 Caractéristiques du lit	21
C – MANIPULATIONS	22
C-1 Utilisation générale	22
C-1-1 Le débrayage manuel du relèvement buste	22
C-1-2 Les deux pédales de frein	22
C-1-3 La poignée de commande des fonctions électriques	23
C-2 Les différents accessoires et leurs positions sur le lit	25
C-2-1 La paire de Barrières	25
C-2-2 La dimension des matelas	30
C-2-3 Autres accessoires	30
C-3 options	31
C-3-1 Veilleuse sous le lit	31
C-3-2 Batterie	32
D-MAINTENANCE	33
D-1 Entretien préventif	33
D-2 Service Après-Vente	33
D-3 Définition des niveaux de maintenance	34
E-MATERIELS USAGES	35
F- PLANS TECHNIQUES	36
F-1 Eclaté et nomenclature pour lit pantographe	36
F-2 Schéma électrique	37



A MEDIUNIC COMPANY

NOTICE D'UTILISATION – LIT PANTOGRAPHE

VERSION 2023

<i>ANNEXE I : Formulaire de maintenance</i>	<i>38</i>
<i>ANNEXE II : Service après vente.....</i>	<i>40</i>
<i>ANNEXE III : Demande de la mise en place d'un contrat annuel d'entretien préventif.....</i>	<i>41</i>

A – UTILISATION

A-1 Domaine d'utilisation du lit

Le lit médicalisé électrique pantographe est un lit médical.

La norme NF EN 60601-2-52 donne la définition suivante pour un lit médical : « dispositif pour lequel l'UTILISATION PREVUE est le sommeil/repos, qui contient un SOMMIER, et qui est destiné à aider dans le diagnostic, la surveillance, la prévention, le traitement, l'atténuation des effets d'une maladie ou la compensation d'une blessure ou d'un handicap ».

Ce lit médical est électrique (appareil électro médical) et doit s'utiliser dans un environnement d'application 1 ou 3 tel que défini dans la norme NF EN 60601-2-52 : « soins intensifs ou de courte durée dispensés dans un hôpital où une surveillance médicale continue et un contrôle constant sont exigés, et où la mise à disposition de systèmes/d'équipements d'assistance vitale utilisés dans les procédures de nature médicale est essentielle pour maintenir ou améliorer les fonctions vitales du PATIENT » ; ou « soins de longue durée dispensés dans une infrastructure médicale, où une surveillance médicale est exigée et où un contrôle est fourni si nécessaire, et où les APPAREILS EM utilisés dans les procédures de nature médicale peuvent être fournis pour aider à maintenir ou à améliorer l'état du PATIENT »



Ce lit d'hébergement médicalisé est équipé de roulettes diamètre 50 MM destinées à faciliter le déplacement du lit dans la chambre afin d'assurer le ménage. En aucun cas ce dispositif permet le brancardage en dehors de la chambre.

La commande manuelle du lit offre la possibilité au soignant, après déverrouillage de la fonction, l'utilisation de la position de décline.

Cet usage doit impérativement être réalisé sous surveillance médicale.

Cette fonction n'est pas une position Trendelenburg et ne dispose pas de remise à plat en absence d'énergie. Dans le cas où le lit resterait bloqué en décline suite à un dysfonctionnement, transférer le patient sur un autre lit ou à même le sol si aucune autre solution n'est envisageable.

Ce lit d'hébergement médicalisé est adapté pour un patient dont la taille est supérieure ou égale à 146cm, dont le poids est supérieur ou égal à 40kg et dont l'indice de masse corporelle (IMC) est supérieur ou égal à 17.

En position standard le lit peut accueillir un patient mesurant au maximum 1.90m. En cas de nécessité une rallonge est à disposition pour accueillir un patient mesurant, au maximum 2.00m.

L'utilisateur prévu est le personnel soignant ayant reçu l'autorisation et ayant pris connaissance de ce document, la notice d'utilisation du lit.

L'activation/désactivation de poignée de commande des fonctions électriques est réservée au personnel soignant qui est détenteur exclusif de la clef.

Cependant, le patient peut utiliser cette commande après accord du personnel soignant. Il en va de même pour la commande satellite patient qui est optionnelle mais peut être mise à la disposition des patients. Le patient est en aucun cas considéré comme un opérateur.

La partie appliquée comprend toutes les parties du lit médical qui sont à la portée du patient, même si elles sont sous le sommier.

A-1-1 Environnements pour lesquels le SYSTEME EM est adapté

Ce lit de soins est conçu pour une utilisation dans l'environnement électromagnétique décrit ci-dessous. Le client ou l'utilisateur du lit de soins est tenu de s'assurer que ce dernier est utilisé dans l'environnement d'un établissement de soins de santé professionnel.

Mesure des interférences électromagnétiques	Conformité CEM de la norme EN 60601-1-2
Emissions conduites et rayonnées RF	Classe [A] Groupe 1
Distorsions Harmoniques IEC 61000-3-2	Classe [A]
Fluctuations de tension et Flicker IEC 61000-3-3	[En conformité]



Les caractéristiques d'EMISSIONS de ce lit permettent de l'utiliser dans des zones industrielles et en milieu hospitalier (classe A définie dans la CISPR 11). Lorsqu'il est utilisé dans un environnement résidentiel (pour lequel la classe B définie dans la CISPR 11 est normalement requise), cet appareil peut ne pas offrir une protection adéquate aux services de communications à fréquences radio. L'utilisateur pourrait avoir besoin de prendre des mesures de correction, telles que la réimplantation ou la réorientation de l'appareil.

Il convient d'éviter d'utiliser le lit à côté d'autres appareils ou empilé avec ces derniers parce que cela peut occasionner un mauvais fonctionnement. Si cette utilisation est nécessaire, il convient d'observer le lit et les autres appareils pour en vérifier le fonctionnement normal.

L'utilisation d'accessoires, de transducteurs et de câbles autres que ceux spécifiés ou fournis par le fabricant du lit peut provoquer une augmentation des émissions électromagnétiques ou une diminution de l'immunité du lit et occasionner un fonctionnement inapproprié.

Il convient de ne pas utiliser les appareils de communications portatifs RF (y compris les périphériques tels que les câbles d'antenne et les antennes externes) plus près de 30 cm (12 pouces) de toute partie du lit, y compris les câbles spécifiés par le fabricant. Dans le cas contraire, les performances de ces appareils pourraient en être altérées.

IMMUNITÉ				
Test	Exigences		Niveau de conformité	
Décharges électrostatiques (DES) IEC 61000-4-2	± 8 kV au contact ± 2/4/8/15 kV dans l'air		± 8 kV au contact ± 2/4/8/15 kV dans l'air	
Champs électromagnétiques RF rayonnés IEC 61000-4-3	3V/m (établissement de soins professionnel) 80MHz-2.7GHz 80% AM à 1kHz		3V/m 80MHz-2.7GHz 80% AM à 1kHz	
Champs de proximité émis par les appareils de communications sans fil RF IEC 61000-4-3	Fréquence (MHz)	Modulation	Niveau exigé (V/m)	NIVEAU DE CONFORMITE (V/m)
	385	Modulation pulsée: 18 Hz	27	27
	450	Modulation pulsée: 18 Hz	28	28
	710 – 745 - 780	Modulation pulsée 217 Hz	9	9
	810 – 870 - 930	Modulation pulsée: 18 Hz	28	28
	1720 – 1845 - 1970	Modulation pulsée 217 Hz	28	28
	2450	Modulation pulsée 217 Hz	28	28
	5240 – 5500 - 5785	Modulation pulsée 217 Hz	9	9
Transitoires électriques rapides / en salves IEC 61000-4-4	Alimentation: ± 2 kV Lignes d'entrées/sorties : ± 1 kV Fréquence de répétition : 100 kHz		Alimentation: ± 2 kV Lignes d'entrées/sorties : ± 1 kV Fréquence de répétition : 100 kHz	
Ondes de choc IEC 61000-4-5	Entre phases: ± 0,5 kV, ± 1 kV Entre terre et phases ± 0,5 kV, ± 1 kV, ± 2 kV		Entre phases: ± 0,5 kV, ± 1 kV Entre terre et phases ± 0,5 kV, ± 1 kV, ± 2 kV	
Perturbations conduites, induites par des champs RF IEC 61000-4-6	3 V 0,15 MHz – 80 MHz 6 V en bandes ISM comprises entre 0,15 MHz et 80 MHz 80 % AM à 1 kHz		3 V 0,15 MHz – 80 MHz 6 V en bandes ISM comprises entre 0,15 MHz et 80 MHz 80 % AM à 1 kHz	
Champs magnétiques à la fréquence du réseau IEC 61000-4-8	30A/m		30A/m	
Voltage Dips and Interruptions: IEC 61000-4-11	0 % UT; 0,5 cycle A 0°, 45°, 90°, 135°, 180°, 225°, 270° et 315° 0 % UT; 1 cycle à 0° 70 % UT; 25/30 cycles à 0° 0 % UT; 250/300 cycles		0 % UT; 0,5 cycle A 0°, 45°, 90°, 135°, 180°, 225°, 270° et 315° 0 % UT; 1 cycle à 0° 70 % UT; 25/30 cycles à 0° 0 % UT; 250/300 cycles	

A-1-2 Performance technique

AHF revendique des performances techniques relatives aux spécifications des normes NF EN 60601-2-52, IEC 60601-1-2, et NF EN 60601-1 qui permettent d'assurer les fonctionnalités du lit et d'assurer la sécurité clinique pour le patient.

A-1-3 Sécurité clinique

Les revendications relatives à la sécurité clinique du patient et de l'utilisateur faites par AHF sont les suivantes :

Prévention des risques électromagnétiques :

Selon la norme NF EN 60601-1-2, les caractéristiques d'émissions électromagnétiques du lit permettent de l'utiliser dans des zones industrielles et en milieu hospitalier

Prévention des risques électriques : conformité du lit à la norme NF EN 60601-1 (sécurité électrique) :

Classement au feu de chacun des matériaux utilisés conforme
Bloc électrique et télécommande conformes
Bloc électrique et télécommande étanches IPX4
Télécommande étanche et verrouillée
Prises non accessibles

Prévention du risque d'écrasement en conformité avec la norme NF EN 60601-2-52 :

Barrières conformes à la norme
Non basculement du lit même dans sa position la plus défavorable d'utilisation en condition normale d'utilisation
L'ensemble du lit < 100 décanewton (daN). L'effort est limité à la masse du patient + matelas, il n'y a pas d'effort de rappel de la motorisation (appui libre sur galet) et la vitesse de descente du lit est suffisamment lente pour laisser le temps de se retirer
Résistance du lit à une charge statique uniformément répartie égale à deux fois la charge de fonctionnement en sécurité dans la position la plus défavorable sur le sommier en position horizontale
Vérins dotés d'une butée mécanique prévenant l'effondrement du sommier
Vérins dotés d'une butée mécanique prévenant l'effondrement du relève buste et relève pieds

Prévention du risque de piégeage, conformité à la norme NF EN ISO 60601-2-52 :

Toutes les zones potentielles de coincement sont situées au minimum à 200 mm au pourtour du lit
Espace accessible < 8 mm ou > 25 mm et formes adaptées pour éviter le risque de cisaillement du doigt
Espace entre barrière et matelas conforme
Dimension du matelas optimisée (pas d'espace libre entre sommier et matelas)
Barrières conformes et dimensionnées pour dégager 25 mm de passage entre les 2 barres supérieures

Prévention du risque de chute :

Mise en place de barrières en conformité avec la norme NF EN ISO 60601-2-52
Possibilité de régler la hauteur du lit jusqu'à la position très basse (25 cm)
Possibilité d'interdire la fonction "hauteur variable"

Prévention des risques liés au déplacement du lit médicalisé en conformité avec la norme NF EN 60601-2-52 :

Non basculement du lit même dans sa position la plus défavorable d'utilisation en condition normale d'utilisation
La force nécessaire pour déplacer le lit le long d'une surface dure et lisse ne dépasse 200 N
Réglage de la hauteur du lit
Résistance de la barrière latérale et fiabilité du verrou
Fonctionnement de la potence de levage qui respecte la norme en conformité avec la norme NF EN 60601-2-52
Double système de freinage

Prévention des risques liés aux manipulations et déplacements du patient par le personnel soignant :

Commande électrique 4 fonctions permettant une manipulation plus facile pour le soignant
Non basculement du lit même dans sa position la plus défavorable d'utilisation en condition normale d'utilisation

Participe à la prévention du risque de résistance microbienne :

Toutes les surfaces horizontales sont localisées sous le matelas plastifié et étanche
La conception minimise les volumes de rétention
Tous les tubes sont obturés empêchant une entrée d'éléments extérieurs difficiles à nettoyer
Protocole de nettoyage et de désinfection proposé dans la notice d'utilisation

Prévention des risques associés aux surfaces, angles et arêtes en conformité avec la norme NF EN 60601-2-52 ; Tel que le risque de coupure :

Toutes les extrémités sont arrondies, ou manchonnées, ou équipées d'un bouchon
Tous les tubes sont obturés, et la forme des parties pouvant faire office de mâchoires (ex : pieds de lit) traitées en angle sortant

A-2 Transport et stockage

Lors du transport d'un lit en vue de son stockage, il est recommandé :

- * De le sangler à un support du moyen de transport,
- * De le bâcher,
- * De le freiner. (Voir chapitre C-1-2, de ce document)

Les dégagements des portes et/ou ascenseurs doivent mesurer au minimum 2200mm de longueur et/ou 1100mm de largeur pour accueillir le lit.

Lorsque le lit est stocké, s'assurer qu'il est freiné, bâché, dans une pièce tempérée ($20^{\circ} \pm 5^{\circ}$), et non humide ($60\% \pm 20\%$). L'emplacement utilisé pour stocker le lit doit être à l'écart des flux Humains et/ou matériel afin de préserver le lit jusqu'à sa mise en service.



Lors d'un stockage égal ou supérieur à 3 mois, les lits équipés de batterie doivent impérativement être reliés au secteur pour une charge d'entretien, Le non-respect de cette consigne entraîne la dégradation des accumulateurs.

Tableau récapitulatif des paramètres ambiants à respecter lors de l'utilisation, du transport et du stockage du lit :

	Utilisation	Stockage	Transport
Pression atmosphérique	880 hPa $\pm$ 180	880 hPa $\pm$ 180	880 hPa $\pm$ 180
Altitude	<2000m	<2000m	<2000m
Humidité relative de l'air	60% $\pm$ 20	60% $\pm$ 20	60% $\pm$ 20
Température	20° $\pm$ 5	20° $\pm$ 5	20° $\pm$ 5

A-3 Mise en service



A chaque nouvelle mise en service du lit s'assurer :

- * De l'espace suffisant à son bon fonctionnement (utilisation des barrières, de la hauteur variable ...). Le mur d'appui de la butée pare-chocs ne doit pas être encombré d'aspérité (canalisation, chauffage, plinthe...).
- * Le dégagement nécessaire autour du lit, à son emplacement définitif, doit mesurer 1500mm.
- * Conformément à la norme 60601-2-52, l'emplacement dédié à l'utilisation du lit doit posséder un plan horizontal de ± 6 degrés.
- * De son raccordement au réseau électrique
- * De ne pas positionner le lit devant la prise réseau, de manière à ne pas gêner l'accès en cas de nécessité de débranchement.
- * Que les câbles d'alimentation ne risquent pas d'être écrasés par des parties mobiles du lit.
- * Du bon fonctionnement de tous les organes.
- * De l'emplacement du câble de la poignée de commandes électriques afin d'éviter de l'écraser ou de le couper par une partie mobile du lit.
- * Que rien n'entrave la montée ou la descente du lit
- * Eloigner le lit du mur avant tout mouvement de déclive.
- * Avant toute mise en service d'appareil électrique additionnel dans l'environnement proche du lit, vérifier très attentivement le passage des câbles électriques. Manœuvrer le lit dans toutes les positions en observant les déplacements des câbles.

A-4 Conseils d'utilisation

Ce manuel contient l'ensemble des **précautions d'usage** à **impérativement** respecter. Il est donc indispensable que la totalité du personnel y ait accès et soit ainsi informé des procédures de manipulations et des risques liés à l'utilisation de ce lit.

A-4-1 Immobilisation et convoyage

Lorsqu'il devient inutile de le déplacer, le lit doit être immobilisé à l'aide des **freins**. S'assurer du blocage des roues en tentant de le déplacer.



Le non-respect de cette manipulation peut entraîner la chute d'une personne désirant prendre appui sur le lit.

Afin d'éviter tout désagrément dû à la potence lors d'un passage de porte, il est conseillé de déplacer le lit en **position basse**.

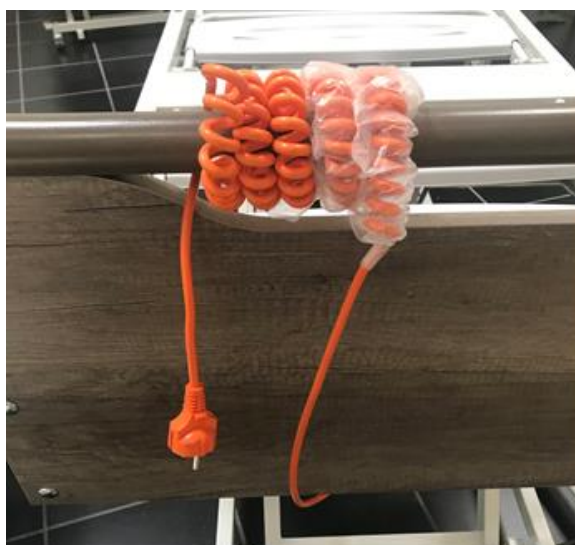
A-4-2 Utilisation du lit

Après chaque utilisation il est recommandé de laisser le plan de couchage dans sa **position la plus basse** afin de réduire les risques dus à une éventuelle chute.

De la même manière il est recommandé d'utiliser la fonction « hauteur variable » pour toute manipulation du patient afin de porter des soins à une hauteur ergonomique.

En aucun cas la paire de barrières ne peut être considérée comme une zone infranchissable par les patients. Des dispositions adaptées doivent être prises en fonction de ces derniers.

Lors du déplacement du lit, il est recommandé d'enrouler le cordon d'alimentation autour de la main courante de la tête de lit et de le déplacer à l'aide de la main courante.



A-4-3 Conditions de connexion au réseau électrique et compatibilité électromagnétique

La connexion au réseau électrique doit s'effectuer **conformément aux normes** NF C 15-100 et NF C 15-211 (prise électrique 230 V). Le réseau utilisé doit être protégé par un disjoncteur différentiel de **30 mA** au maximum.

Les interventions sur les parties électriques doivent être effectuées par du personnel **qualifié et autorisé (voir chapitre A4)**. Ne pas ouvrir les enveloppes des vérins ni des poignées de commandes électriques, afin de préserver leur étanchéité.

Tout manquement à ces recommandations est susceptible d'entraîner l'annulation de la garantie.

Bien que répondant à la norme EN 60 601-1-2, les interférences électromagnétiques ne sont pas à exclure : des précautions d'emploi doivent être prises vis-à-vis des phénomènes de compatibilité électromagnétique (CEM) et mis en service conformément aux recommandations.

Des dysfonctionnements peuvent être provoqués par la proximité d'équipements de communication RF portables ou mobiles. L'utilisation d'accessoires, de capteurs et de câbles autres que ceux spécifiés, avec l'exception des capteurs et câbles vendus par le fabricant de l'équipement comme pièces de remplacement de composants internes, peut induire une augmentation des niveaux d'émission ou une diminution des niveaux d'immunité de l'équipement.

L'équipement ne doit pas être utilisé adjacent ou empilé à d'autres équipements. Si cet usage est nécessaire, une vérification de bon fonctionnement de l'équipement dans cette configuration est à réaliser.

Il est alors conseillé de débrancher le lit du secteur ou d'éloigner les appareils soumis à perturbations.

A-5 Nettoyage & Désinfection

Lors du nettoyage ou de la désinfection du lit, l'alimentation au secteur doit être débranchée et la batterie doit être retirée.

Ce chapitre est applicable au lit et à l'ensemble des accessoires AHF qui l'accompagne. (Barrières, Potence, etc....)

Recommandations :

N'utiliser que les produits nettoyants ou désinfectants autorisés et normalisés.

Ne pas mélanger les produits.

Respecter les dosages et dilutions prescrits.

Prendre connaissance des produits strictement prohibés (Voir ci-dessous)

Ne pas utiliser d'ustensiles abrasifs.

Ne pas appliquer les produits nettoyants ou désinfectants directement sur le lit ou ses accessoires

Après le nettoyage, sécher le lit et s'assurer de son bon fonctionnement.



Le nettoyage :

L'ensemble des surfaces doit être nettoyé, prioriser les parties appliquées du patient.

Laisser sécher ou essuyer le matériel suivant le produit utilisé.

La désinfection :

Appliquer le produit désinfectant sur un support servant à nettoyer (éponge, lingette, chiffon). Une période de séchage est à respecter avant sa mise en service.

Méthode d'application :

De manière générale il est préférable de débiter par le mobilier le plus proche du patient en insistant sur les parties en contact avec les utilisateurs. Il est également recommandé de procéder de haut en bas.

Produits prohibés



solvants : essence, alcools supérieurs (aliphatiques et aromatiques), cétones, esters, perchloroéthylène

bases : soude 10 %, ammoniaque 10 %

acides : nitrique 30 %, chlorhydrique 30 %, citrique 10 %

divers : eau distillée, eau de Javel pure, poudres abrasives, tout produit abrasif, tout produit pour sols et surfaces autres que surface de mobilier

Produit ANIOSPRAY 29 et ANIOS TSA à ne pas utiliser sur les surfaces recouvertes de peinture époxy

Produits recommandés

Détergents simples

Eau de javel à 9 degrés chlorométrique et diluée à 97%

Détergent désinfectant contenant les principes actifs de type :

N-décyl-N / N-diméthyl-1-Décanaminium chloride

- Produits répondant aux normes de base : NF EN 1040 / NF T 72-152

NF EN 1275 / NF T 72-202

- Produits des laboratoires **ANIOS** (demande de références sur simple demande)

MATÉRIEL REQUIS :

Chariot de service

Bouteille de solution désinfectante aux amines quaternaires avec bec verseur

Solution d'eau de javel domestique à 5% correspondant initialement à 50 000 ppm de chlore servant à préparer la solution diluée ;

Bouteille avec bec verseur de solution de dégraisseur dilué pour travaux exigeants

Bouteille avec bec verseur contenant une solution d'hypochlorite de sodium (5% dilué 1 :10 à 0,5% pour correspondre à une concentration de 5000 ppm de chlore) ou de produit Ali-flex (à 6000 PPM de chlore).

Chiffons pour nettoyer en tissu réutilisable ou en microfibre

Détergent désinfectant à base d'amines quaternaires

Bouteille de solvant à colle de diachylon / bande adhésive / pansement autocollant

Tampon abrasif en polymère doux

Couteau à lame

Gants de polyéthylène jetables ou de nitrile

A-6 Garantie

La durée de garantie du lit est de 62 mois, hors spécificité.

La durée de garantie de la batterie (si équipé) est de 12 mois.

La garantie des lits est rendue caduque par :

- * Le non-respect du tableau de maintenance
- * Le non-respect du protocole de désinfection
- * L'utilisation d'accessoires ne provenant pas du fabricant.
- * Une utilisation anormale (Voir ci-dessous)

A-6-1 Utilisations anormales



Ce lit est conçu et adapté aux pratiques et procédures médicales donc à une utilisation spécifique. L'utilisation anormale de celui-ci peut être la cause d'accidents pour l'utilisateur ou même d'irréremédiables détériorations.

La liste suivante des utilisations anormales du lit n'est pas exhaustive et la société ATELIERS DU HAUT FOREZ s'en remet au bon sens des utilisateurs.

- Utilisation par toute personne n'ayant pas pris connaissance de ce manuel.
- Utilisation par toute personne extérieure au personnel soignant n'ayant pas reçu l'autorisation ni les explications d'une personne qualifiée.
- Utilisation pour le couchage d'un patient qui ne respecte pas l'ensemble de la description qui suit : Taille supérieure ou égale à 146cm, poids supérieur ou égal à 40kg et indice de masse corporelle (IMC) supérieur ou égal à 17.
- Manipulation par un enfant.
- Utilisation des commandes électriques par plusieurs personnes.
- Utilisation du lit avec une charge supérieure à la charge normale d'utilisation de 250 Kg (215 Kg pour le patient + 20 Kg pour le matelas + 15 Kg d'accessoires).
- Utilisation du châssis pour poser ou stocker des objets.
- Utilisation d'appareillage à oxygène sous le plan de couchage.
- Utilisation en présence d'un mélange anesthésique inflammable.
- Utilisation intensive ou saccadée des moteurs.
- Utilisation à l'extérieur de l'établissement ou sur un sol non aménagé.
- Utilisation sur un sol ne possédant pas un plan horizontal de ± 6 degrés.
- Lavage à grande eau, sous jet à haute pression ou à vapeur et passage en tunnel de lavage.
- Déplacement du lit toujours connecté au réseau électrique.
- Branchement par un quelconque moyen d'un autre appareil électrique au lit.
- Connexion du lit à un réseau non conforme.
- Et toute autre utilisation n'entrant pas dans le cadre d'un fonctionnement tel que défini au paragraphe A1 de la présente notice.
- Déplacement du lit par un autre moyen que ceux décrits dans le paragraphe A-6-1-1



Les vérins électriques possèdent une sécurité thermique empêchant leur fonctionnement suite à une surchauffe du moteur due à une utilisation intensive (Voir facteur service § B).

Le retour à l'état normal s'effectue dans un laps de temps de 2 heures.

A-6-1-1 : Brancardage du lit

Un mauvais brancardage du lit peut entraîner des dommages irréversibles sur la structure du lit et de ses accessoires.

Il est important de ne pas brancarder le lit autrement qu'en le dirigeant par les mains courantes situées sur les panneaux de tête/pied de lit, ou par les panneaux eux même si le lit n'est pas équipé de main courante.

En aucun cas le lit ne doit être déplacé en utilisant un des éléments suivants :

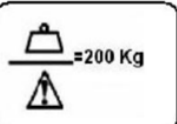
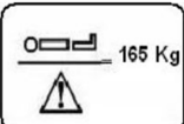
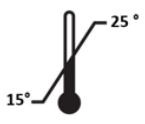
- Accessoires fixés sur le lit
- Barrières latérales
- Télécommandes et câbles électriques

A-7 Traçabilité

Pour connaître le numéro de série de votre lit, référez-vous à l'étiquette d'identification de votre lit. Cette étiquette se situe sur l'intérieur de la partie basse de votre lit, côté tête.



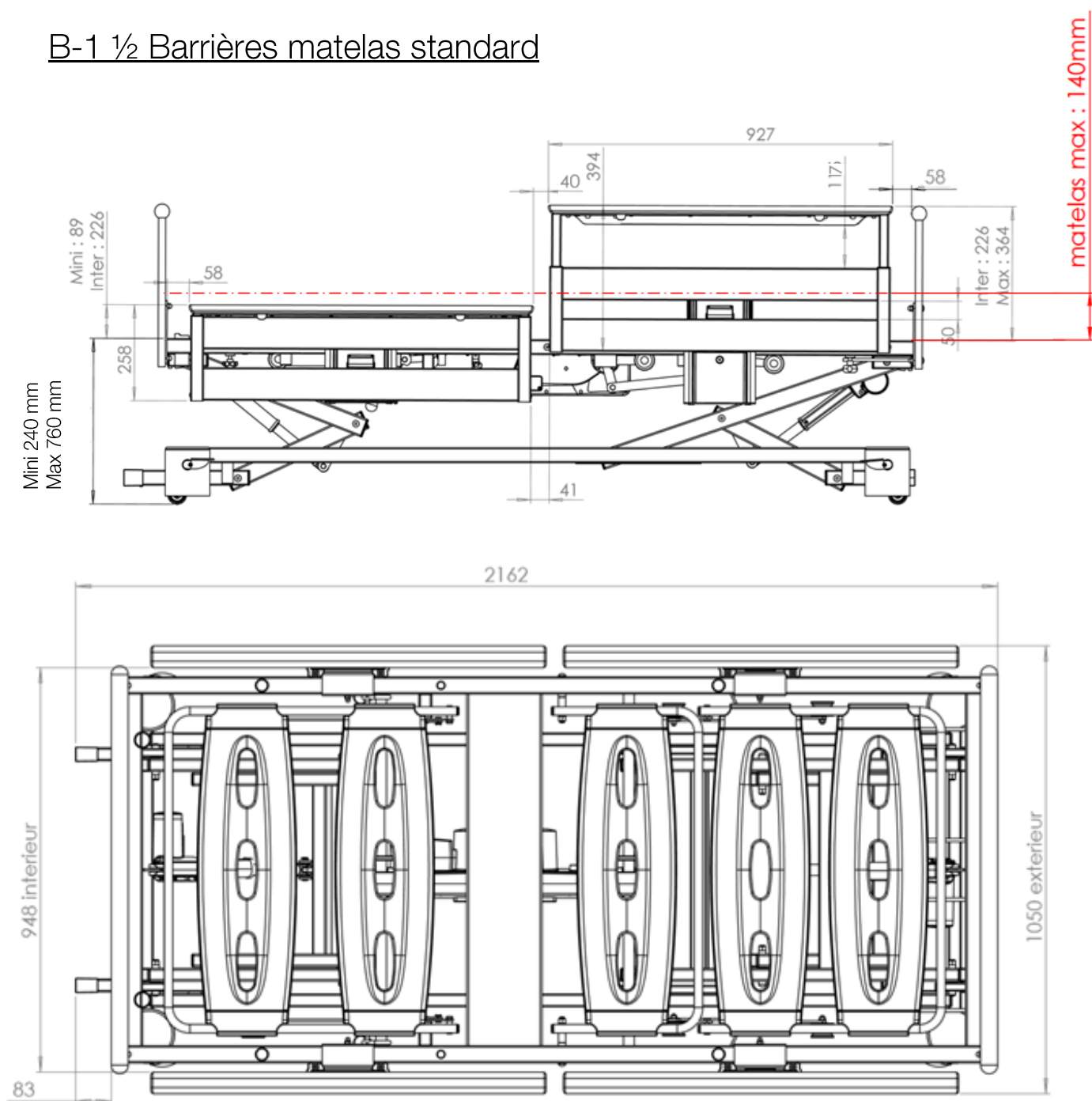
Une fois l'étiquette trouvée en bas à droite se trouve le numéro de série de votre lit composé de 10 chiffres.

 A.H.F. ZAC de la Gravoux, 42380 LA TOURETTE, FRANCE 04-77-50-05-13 www.groupe-ahf.fr		 REF LUP57439BTT SAP57439BTT 230 V. 50/60 Hz 2A.	
 2021	 	SERV. INT. 2 Min ON / 18 Min OFF	
 ≈200 Kg	 165 Kg	  15° 25°	 XXXXXXXXXX
		 SN	XXXXXXXXXXXX

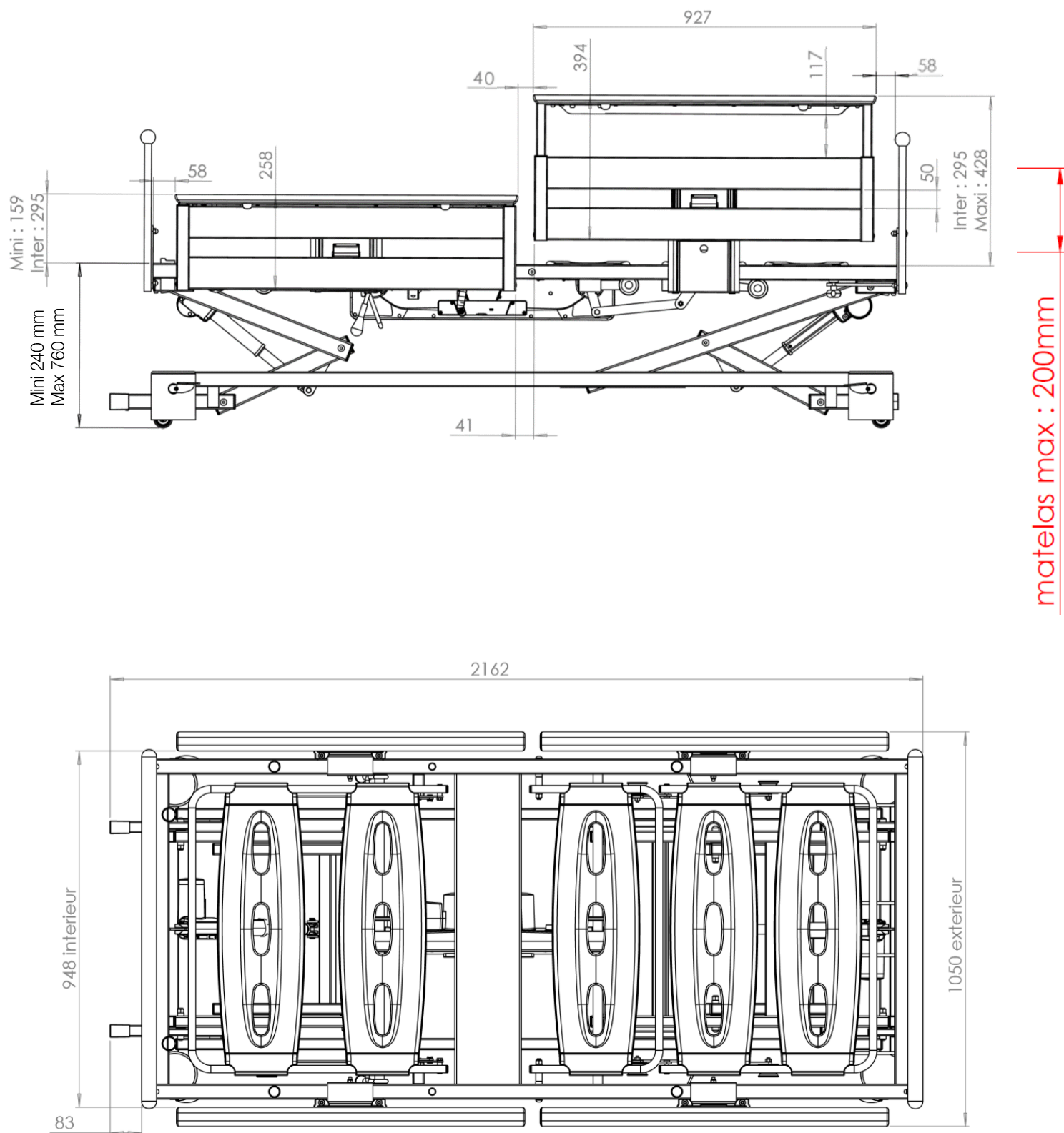
B - CARACTERISTIQUES

(Suivant modèle en votre possession)

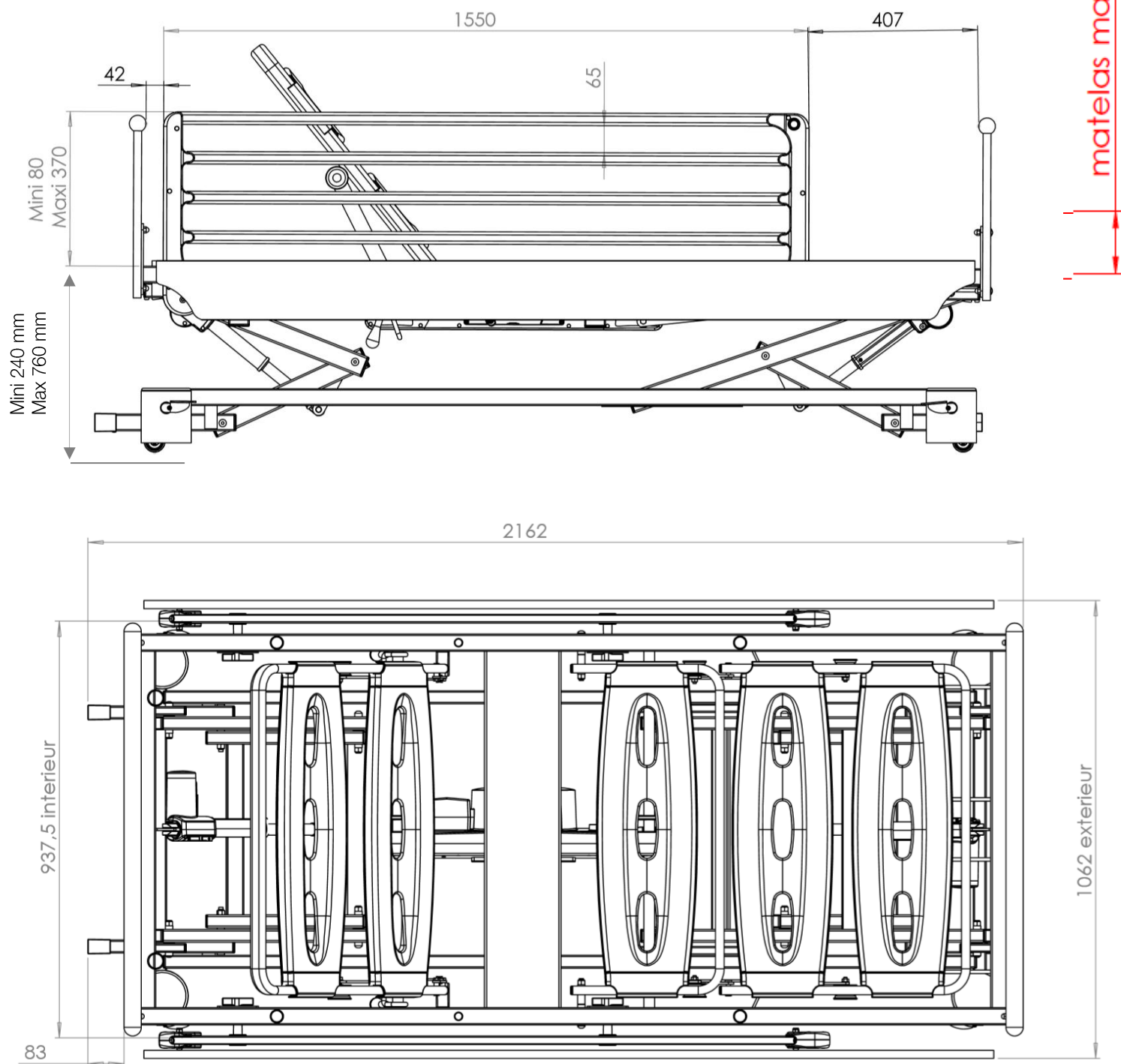
B-1 ½ Barrières matelas standard



B-2 ½ Barrières matelas thérapeutique



B-3 Barrières 3/4 matelas standard

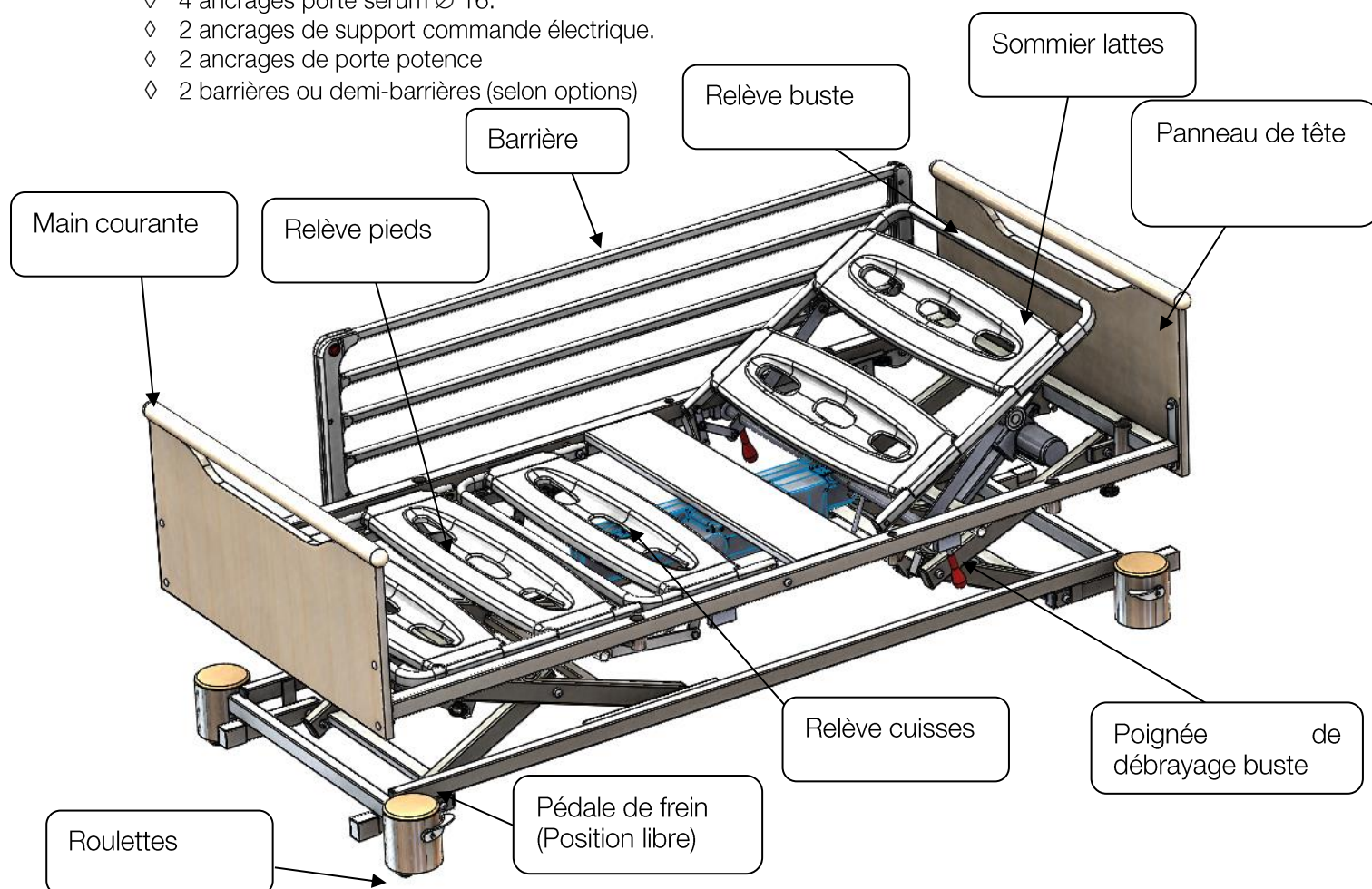


B-4 Barrières 3/4 matelas thérapeutique



B-5 Caractéristiques du lit

- ◇ Nom commercial : Lit Pantographe
- ◇ Charge de fonctionnement sécurité : 250Kg
- ◇ Masse à vide : 100 Kg / avec ½ barrières 130 Kg / avec barrières 3/4 115 Kg /
- ◇ Masse du patient : 215Kg
- ◇ Alimentation 230v ~ /50hz / 0.95A
- ◇ Classe II IPX4 Type B
- ◇ Cycle d'utilisation : 2 minutes de fonctionnement pour 18 minutes de repos
- ◇ Cadre sommier en tube 40X40 - revêtement époxy blanc nacré.
- ◇ Sommier métallique amovible – lattes ABS.
- ◇ Panneaux tête et pied
- ◇ Hauteur variable électrique par vérin 24 V. IPX4
- ◇ Relève buste :
 - ◇ Électrique à translation, avec retour à l'horizontale instantané (CPR).
- ◇ « Relève jambes » :
 - ◇ Fonction synchronisée avec les cuisses :
 - De 0° à 8° position phlébite
 - De 8° à 30° cassure au niveau des genoux jusqu'à la position fauteuil.
- ◇ Clef d'inhibition des fonctions
- ◇ 4 roulettes Ø 50 à frein actionné en tête et pieds de lit
- ◇ 4 ancrages porte sérum Ø 16.
- ◇ 2 ancrages de support commande électrique.
- ◇ 2 ancrages de porte potence
- ◇ 2 barrières ou demi-barrières (selon options)



C – MANIPULATIONS

C-1 Utilisation générale

C-1-1 Le débrayage manuel du relève buste

En cas d'urgence ou de panne électrique, la poignée rouge située sous le plan de couchage de chaque côté du lit permet une remise à plat du relève buste.

Pour la remise à plat :

- Tenir le « relève buste »
- Incliner la poignée rouge vers la tête du lit.
- Laisser descendre le « relève buste » en l'accompagnant
- Relâcher la poignée qui se remettra dans sa position initiale.

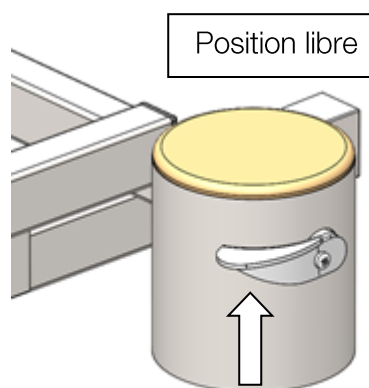
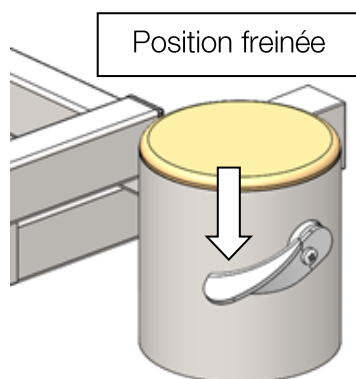


Le relève buste ne disposant pas de système d'amortissement, il est préférable de demander l'aide d'une deuxième personne, afin d'accompagner au mieux la remise à plat du patient.



Lors de la remise à plat, s'assurer que rien ne peut entraver la manipulation (Membre, câble, objet...).

C-1-2 Les deux pédales de frein



Afin de faciliter l'immobilisation du lit, vous disposez de quatre pédales de frein. Pour bloquer les roues, il suffit d'actionner les pédales de frein situées au bas de la tête et du pied de lit soit à gauche soit à droite du lit.



Pour bloquer les 4 roulettes, il est nécessaire d'actionner une pédale à la tête et une pédale au pied du lit.

C-1-3 La poignée de commande des fonctions électriques

Cette commande est à la disposition des patients. Son activation est, quant à elle, réservée au personnel soignant.

Lorsque la télécommande est sous tension l'utilisateur est averti par la LED verte (15)

L'activation/désactivation sélective des fonctions électriques est possible lorsque la clef est présente.

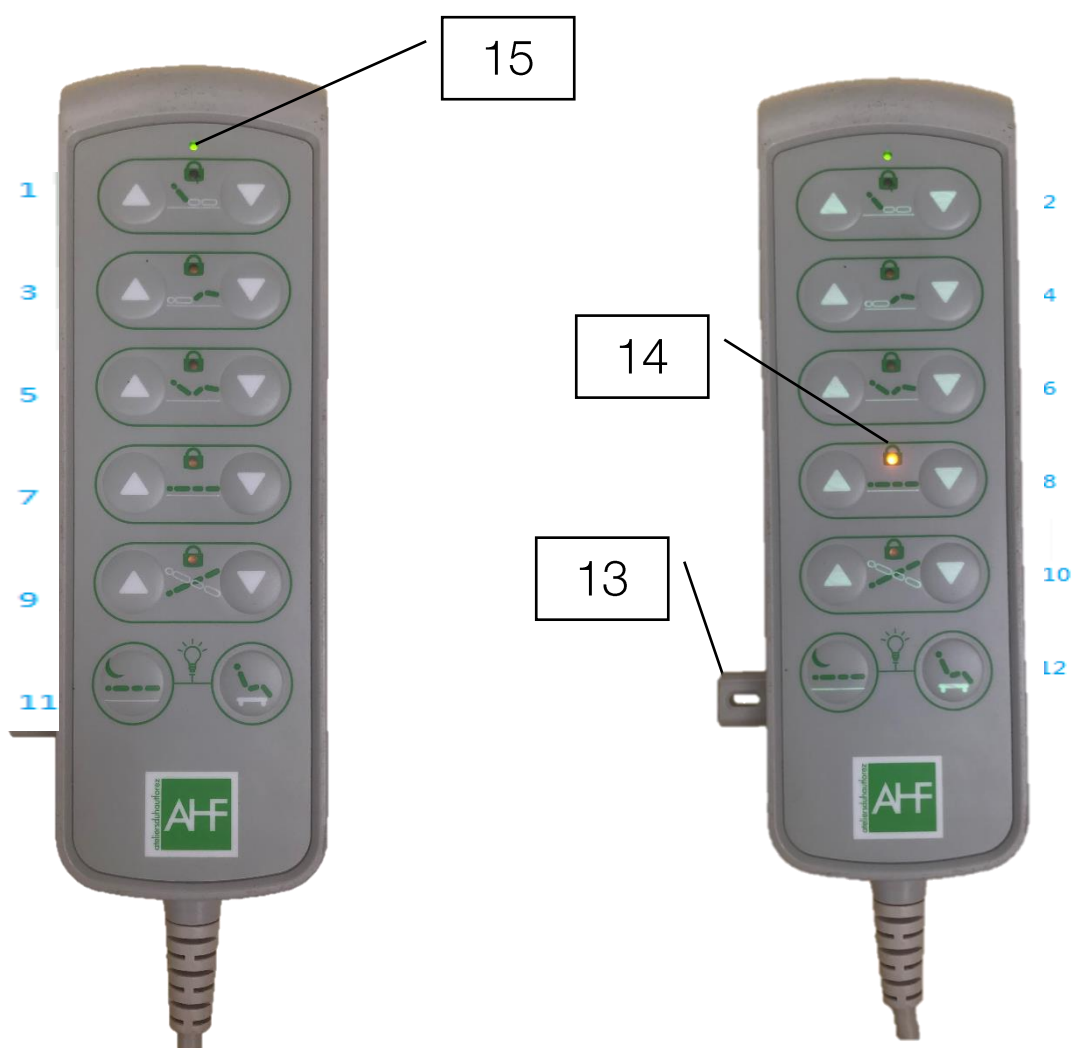
La clef (13) est située sur le côté de la télécommande.

Il faut ensuite, pour désactiver la fonction, appuyer simultanément sur les touches de montée et descente de la fonction à bloquer.

Un voyant orange (14) sera donc allumé pour avertir l'utilisateur que la fonction est bloquée.

L'opération inverse activera à nouveau la fonction.

Si la clef (13) n'est pas présente sur la télécommande, il est alors impossible d'activer ou de désactiver les fonctions.



Allumage de veilleuse (option)

- Appuyer simultanément sur les touches 11 et 12 pour allumer ou éteindre la veilleuse



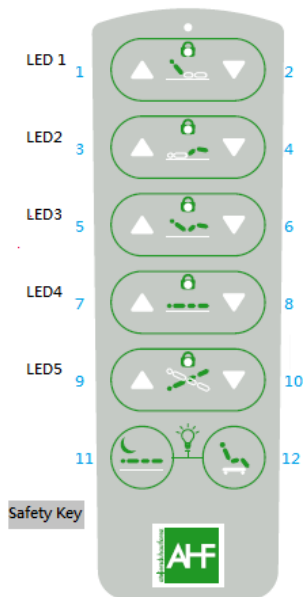
L'activation/désactivation des commandes électriques est destinée uniquement au personnel soignant qui est détenteur exclusif de la clef (13).



Le cycle d'utilisation normale est le suivant: 2 minutes de fonctionnement pour 18 minutes de repos.

Les fonctionnalités de la poignée de commande sont décrites dans le tableau (1).

Tableau (1)
1- Montée buste
2- Descente buste
3- Montée cuisses
4- Descente cuisses
5- Montée buste et cuisse
6- Descente buste et cuisse
7- Montée plan de couchage
8- Descente plan de couchage
9- Proclive
10- Déclive
11- Mise à plat plan de couchage
12- Mise en position fauteuil
13- Clef
14-Voyant orange (fonction bloquée)
15- Led d'alimentation

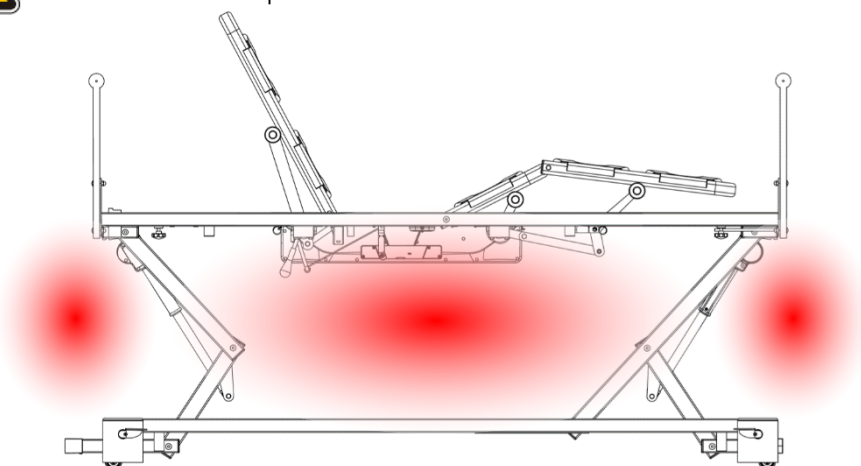


Avant d'utiliser les fonctions de hauteur variable du plan de couchage (7 et 8) veuillez contrôler qu'aucun objet se situe entre le plan de couchage et le sol afin d'éviter tout risque de coincement ou de détérioration du lit et du matériel environnant.

Le lit SAP57439BTT/ LUP57439BTT a été conçu et réalisé avec des moyens opportuns afin de garantir la sécurité de l'utilisateur.



Cependant, il existe quelques risques résiduels non écartés. Possibilité d'écrasement d'un membre supérieur ou inférieur entre les parties mobiles situées au-dessous du plan d'appui (levier et le châssis fixe) dans le cas où il viendrait se placer à cet endroit.



Un tel risque n'est cependant pas lié à une utilisation normale du lit, puisqu'en phase de conception on a tenu compte des espaces minimum entre les parties en mouvement comme exigé par la norme NF EN 60601-2-52. L'éventualité d'un accident est donc liée seulement à une action imprudente et non prévue de l'utilisation du dispositif.

C-2 Les différents accessoires et leurs positions sur le lit

Pour les tiges portes sérum LSUGHPSTALNM, se référer à la notice dédiée d'utilisation des tiges porte sérum (91200220)

Pour les potences LSUGHPL et LSUGHPL, se référer à la notice dédiée d'utilisation de la potence (91201220)

C-2-1 La paire de Barrières

Les manipulations et recommandations de ce document sont nécessaires au bon fonctionnement des barrières et à la sécurité de leurs utilisateurs.



Les barrières de lit références LSUGH2BPLTXO6 et LSUGH2BPLTXO1/2F sont les seules barrières utilisables sur ce modèle de lit.

Elles ont été développées dans le respect des normes en vigueur. Respectez scrupuleusement le mode d'emploi, ne les modifiez sous aucun prétexte.



Les barrières de lit références LSUGH2BPLTXO6 et LSUGH2BPLTXO1/2F ne doivent être utilisées que sur prescription médicale après appréciation du rapport bénéfice/risque, elles sont destinées à éviter la chute du patient dans cas où celui-ci n'essaiera pas de sortir seul de son lit en passant au-dessus des barrières.



Les barrières références LSUGH2BPLTXO6 et LSUGH2BPLTXO1/2F sont conçues pour éviter la chute des patients pendant leur sommeil et leur transport, non pour empêcher les patients de sortir volontairement de leur lit.



Les barrières références LSUGH2BPLTXO6 et LSUGH2BPLTXO1/2F disposent d'un verrouillage en position semi-relevée, cette position est destinée à faciliter les soins mais ne répond pas à la hauteur de 260mm demandée par la norme EN 60601-2-52. LA POSITION SEMI-RELEVÉ NE SECURISE PAS LE PATIENT SEULE LA POSITION TOTALEMENT RELEVÉE EST UNE POSITION NORMALISÉE.



Les barrières références LSUGH2BPLTXO6 et LSUGH2BPLTXO1/2F doivent être utilisées uniquement pour un patient dont la taille est supérieure ou égale à 146cm, dont le poids est supérieur ou égal à 40kg et dont l'indice de masse corporelle (IMC) est supérieur ou égal à 17.



Lors de leurs verrouillages, les barrières références LSUGH2BPLTXO6, LSUGH2BPLTXO1/2F doivent être vérifiées par l'utilisateur comme étant verrouillées.

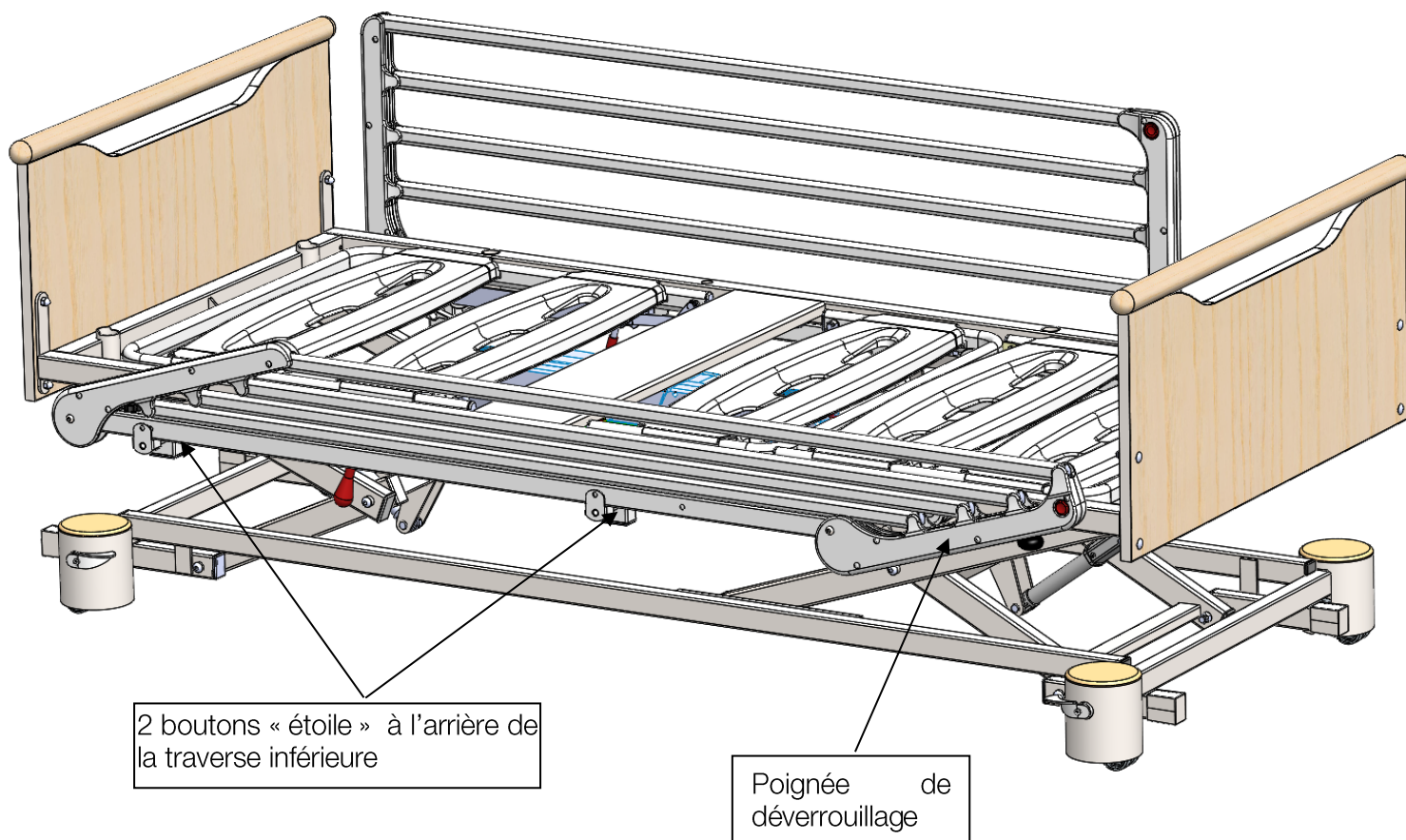
C-2-2-a LSUGH2BPLTXO6 (version 3/4)

Ce type de barrières est adapté à des matelas d'épaisseur comprise entre 12 cm et 20cm.



Les barrières références LSUGH2BPLTXO6 possèdent un sens d'utilisation à respecter scrupuleusement.

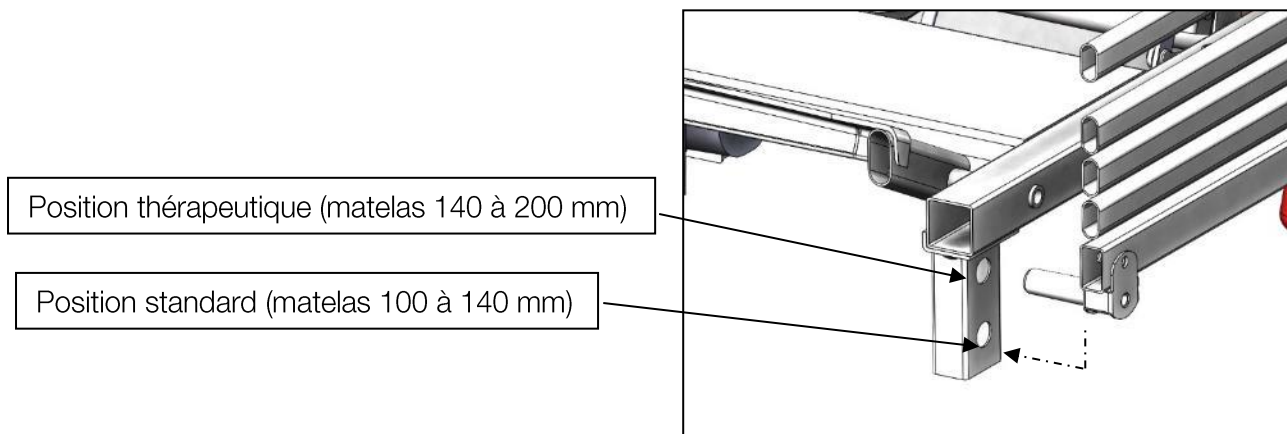
Afin de respecter la norme EN 60-601.2.52, la poignée de déverrouillage doit être positionnée en pied de lit dans le but d'éviter son maniement par la personne alitée.



Procédure de démontage

Pour enlever la barrière du lit, plier cette dernière (voir procédure de déverrouillage).
Débloquer complètement les 2 boutons « étoile » indiqués sur l'image ci-dessus tout en saisissant la barrière par la traverse inférieure pour l'ôter du lit.
Procéder de manière inverse pour la remonter.

Position standard ou position thérapeutique



Procédure de déverrouillage

- ① Saisir la poignée située en pied de lit.
- ② Actionner le bouton poussoir à l'aide du pouce
- ③ Garder la main dans la poignée et basculer la barrière vers le pied de lit.

Bouton poussoir



Recommandations



Il est important de saisir la barrière par la poignée afin d'éviter tout risque de coincement de doigts. Replier la barrière avec précaution, l'espace entre les barreaux en position basse est réduit et peut provoquer le pincement des doigts.

Vérifier que le patient n'ait pas les mains sur la barrière durant la manœuvre.

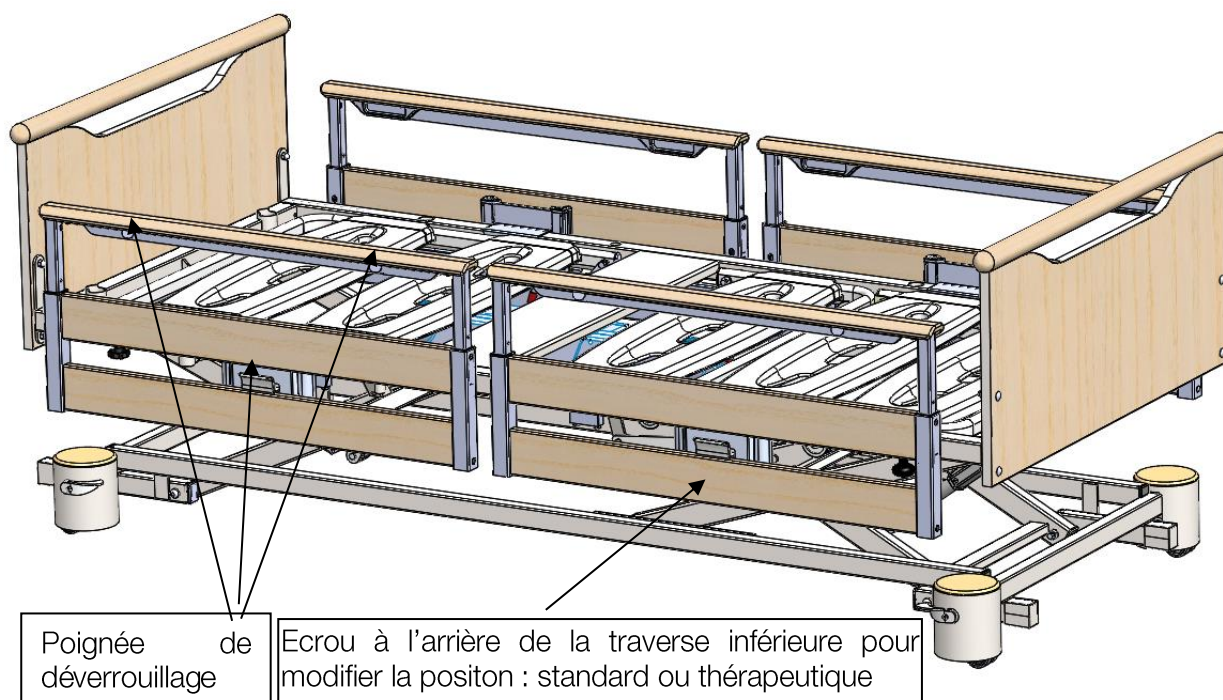
S'assurer durant ces manipulations qu'aucun objet extérieur (draps, tuyau...) ne gêne leur bon déroulement. Ces barrières ne sont pas conçues pour être utilisées à des fins d'immobilisation du patient.

C-2-2-b LSUGH2BPLTXO1/2F (version 1/2)

Ce type de barrières est adapté à des matelas d'épaisseur comprise entre 12 cm et 20cm.



Les barrières références LSUGH2BPLTXO1/2F possèdent un sens d'utilisation à respecter scrupuleusement. Afin de respecter la norme EN 60-601.2.52, la poignée de déverrouillage doit être positionnée à l'extérieur du lit dans le but d'éviter son maniement par la personne alitée.



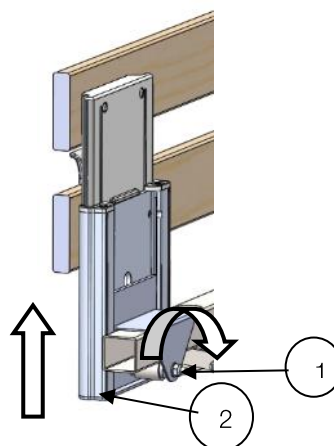
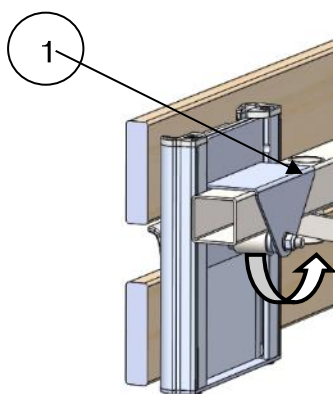
Position standard ou position thérapeutique

Cette procédure permet de mettre la barrière en position thérapeutique.

- Dévisser l'écrou M8 (1) sans l'enlever afin de libérer la barrière.
- Lever la partie (2) afin de mettre la barrière en position haute.
- Puis revisser la molette (1) tout en maintenant la barrière.

Position standard (matelas 100 à 140 mm)

Position thérapeutique (matelas 140 à 200 mm)



Procédure de déverrouillage/verrouillage

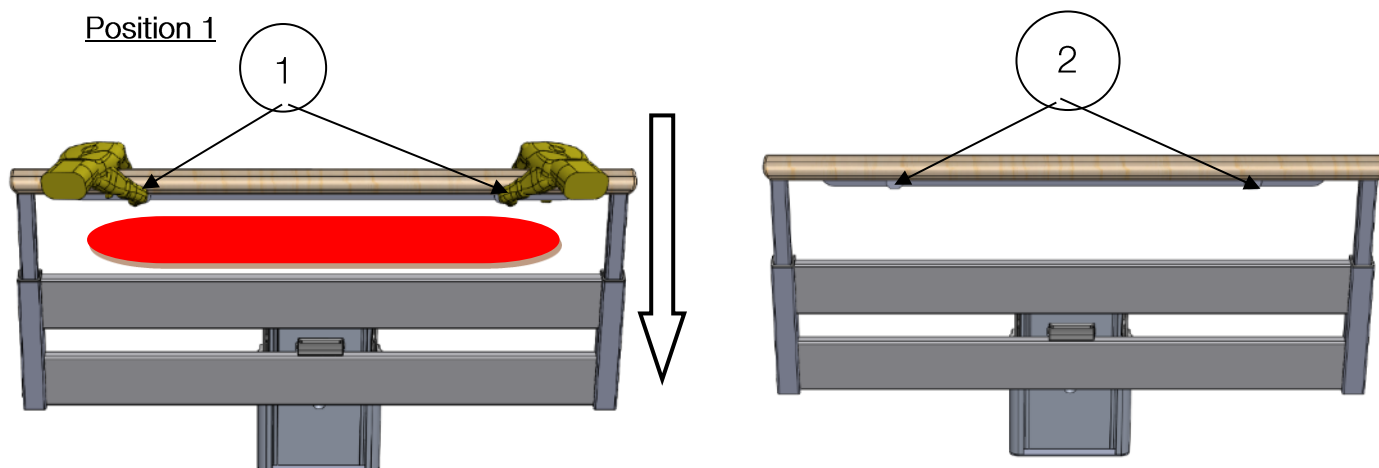
Déverrouillage :

① Saisir les poignées (1) et actionner les boutons poussoirs (2). Cette manipulation s'effectue des deux mains pour ne pas mettre une main dans la zone à risques (rouge).

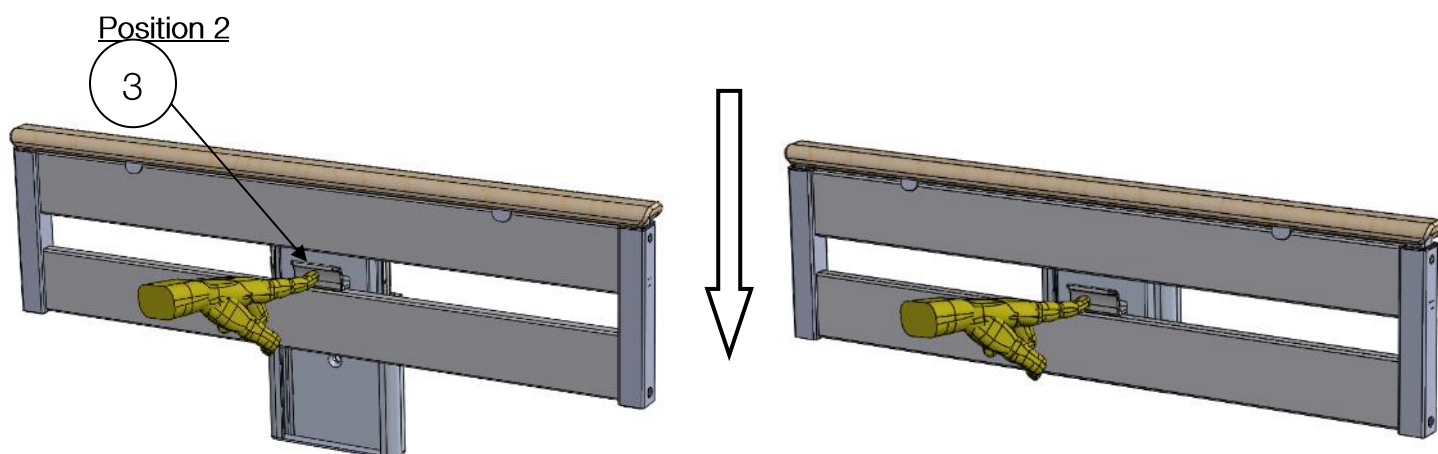
ATTENTION : Lors de la descente de la barrière, il ne faut pas lâcher la barrière mais l'accompagner jusqu'à sa position finale.

② Actionner le bouton poussoir (3) afin de descendre complètement la barrière.

Position 1

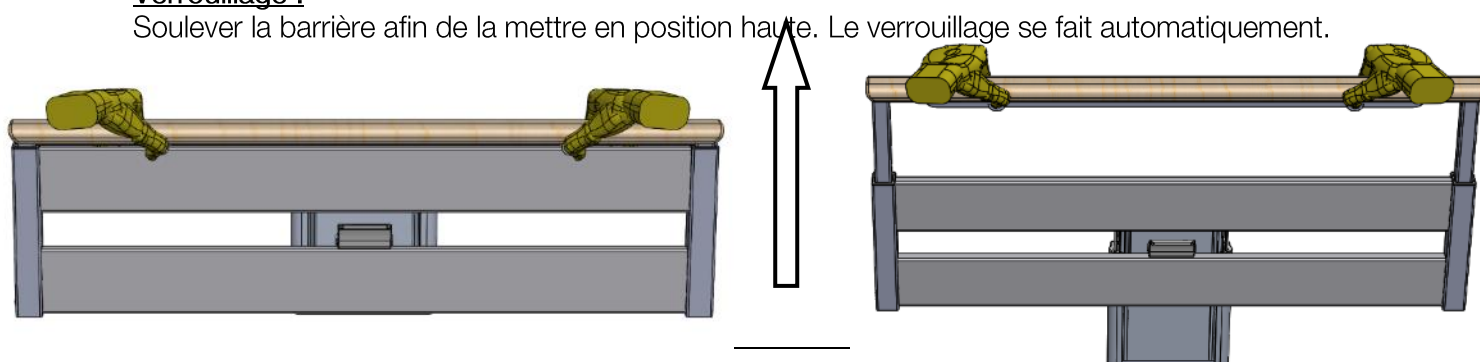


Position 2



Verrouillage :

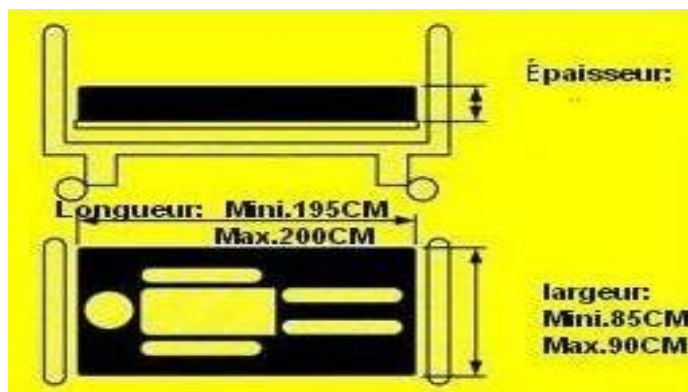
Soulever la barrière afin de la mettre en position haute. Le verrouillage se fait automatiquement.



C-2-2 La dimension des matelas

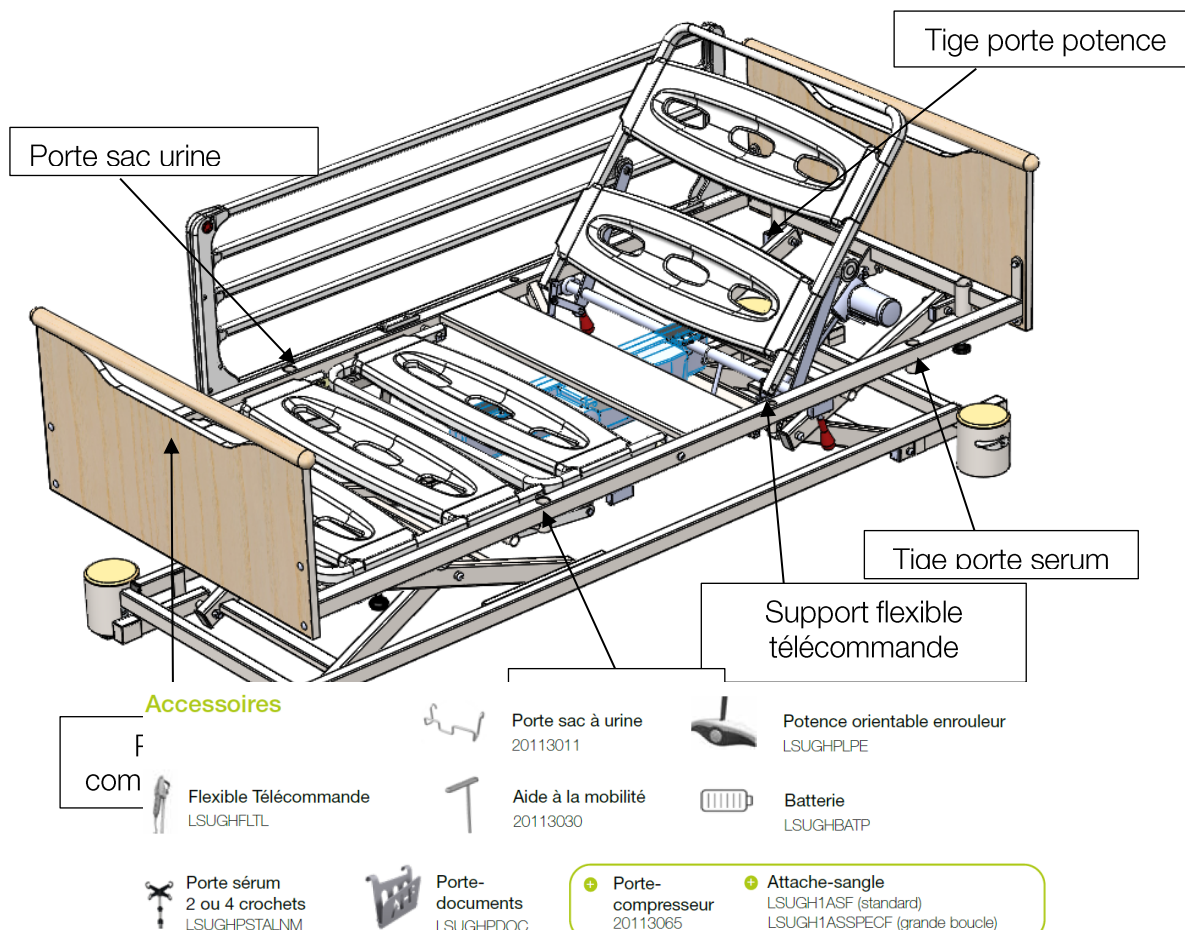


Quel que
utilisé, il
dimensions



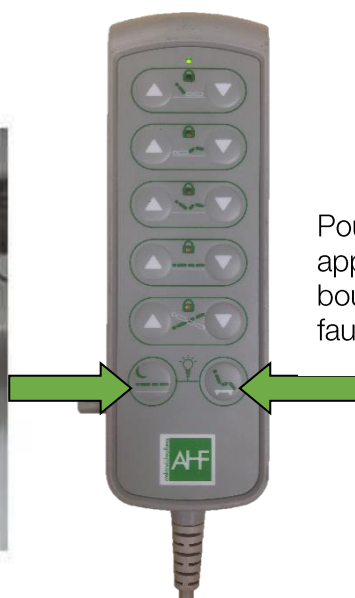
soit le type de matelas
convient de respecter
scrupuleusement les
ci-dessous

C-2-3 Autres accessoires



C-3 options

C-3-1 Veilleuse sous le lit



Pour activer/désactiver la veilleuse appuyer simultanément sur le bouton de la position nuit et position fauteuil.

C-3-2 Batterie

La batterie est fixée sur le boîtier d'alimentation à l'aide d'une vis.
Elle est ensuite branchée au boîtier d'alimentation sur le port prévu à cet effet.



Elle permet l'utilisation du lit dans les situations d'urgence, lorsque le lit n'est plus alimenté par sa prise secteur.

Lorsque la batterie est complètement déchargée, le temps de charge est d'environ 12h. La charge est initiée dès lors que le lit est alimenté par sa prise secteur.

La tenue de la batterie correspond à 4 cycles complets en charge maxi sur chaque vérin du lit.

Il est recommandé de faire un test de fonctionnement au moins une fois par an : pour vérifier la bonne tenue de la batterie, tester successivement chaque fonction 2 fois sur toute sa plage d'amplitude. Si la batterie est complètement vide avant que le test n'ait pu aboutir, alors la remplacer.

Les batteries doivent être remplacées, selon l'usage, au moins tous les 3 ans.

Nota : même avec une batterie totalement déchargée le lit fonctionne dès sa mise sous tension.

  Les batteries usées devront être déposées auprès des centres d'élimination appropriés.

D-MAINTENANCE

D-1 Entretien préventif

La durée de vie du lit est de 10 ans.



L'entretien préventif ne nécessite pas d'intervenant extérieur, à l'exception de la maintenance niveau 3,4, et 5 voir le tableau de Maintenance.

Un support permettant l'enregistrement de la réalisation de la maintenance vous est proposé en Annexe I.

A l'aide du service S.A.V, vous pouvez avoir accès à l'ensemble des instructions S.A.V, sur simple demande, vous permettant de réaliser la maintenance de votre lit en autonomie complète.

En l'absence de service technique veuillez contacter le S.A.V d'Ateliers du Haut Forez pour la mise en place d'un contrat d'entretien (voir Annexe II).

Les interventions sur les parties électriques (Voir Niveau 3 du tableau de Maintenance) doivent être effectuées par du personnel qualifié et autorisé. Le lit possède un câble d'alimentation fixe à demeure, en cas de nécessité, le technicien peut réaliser cette intervention, les instructions sont à disposition auprès de notre service S.A.V.

Ne pas ouvrir les enveloppes des vérins ni des poignées de commandes électriques, afin de préserver leur étanchéité.

Rester à l'écoute de tout bruit suspect notamment au niveau des moteurs. Un bruit important est signe de fatigue ou d'usure des différents vérins.

Vérifier par chronométrage le temps d'élévation du sommier. Il ne doit pas dépasser 1min et 30 secondes, le lit étant vide. Si cette valeur n'est pas respectée avec une marge de +/- 20%, remplacer le ou les vérins trop lents ; c'est un signe d'usure important.

En cas de non-respect de ce tableau de maintenance, la durée de vie du dispositif en serait impactée.

D-2 Service Après-Vente

Un Service Après-Vente (S.A.V) se tiens à votre disposition pour tout besoin lié à une demande de devis de réparation, une demande d'intervention, l'envoi de pièces détachées ou une demande d'éclaté.

Le formulaire présent en Annexe II est à votre disposition pour émettre votre besoin.

Si vous ne disposez pas d'un Service Après-Vente, nous vous invitons à remplir le document présent en annexe III afin de souscrire à un contrat.

D-3 Définition des niveaux de maintenance

Tableau Maintenance - Lit du Bien Être - Pack Sécurité - Préventive et/ou corrective selon la norme NF X60-000

Version 2021

NIVEAU	A	DESCRIPTIF	FREQUENCE DE REALISATION DES INTERVENTIONS	INTERVENANTS	PREVENTIF / CORRECTIF	EMPLACEMENT	ENREGISTRMENT DE L'INTERVENTION
1	Vérification visuelle du dispositif médical	* Etat du câble d'alimentation du lit : Non écrasé et/ou non dénudé * Etat des branchements des parties électriques : Conformité des connexions entre les accessoires électriques et le bloc d'alimentation du dispositif médical	Journalière	Personnel soignant / Agent d'entretien	PREVENTIF	Sur lieu d'utilisation du dispositif médical	NON
2	Remplacement de pièces d'usures ou défectueuses sur des ensembles simples et accessibles par échange standard	* Remplacement d'une latte * Remplacement d'un plan dur * Remplacement d'un panneau	Ponctuelle	Personnel soignant / Technicien de maintenance	CORRECTIF		NON
	Contrôle préventif	* Test de l'ensemble des fonctionnalités, sur alimentation batterie uniquement (Si existante) * Test de bon fonctionnement de la commande CPR * Vérification du fonctionnement des organes de manoeuvre * Vérification de l'état d'isolement du circuit électrique & électronique * Vérification de l'état du système de freinage. * Vérification visuelle de l'étanchéité des enveloppes de vérins. * Vérification de l'absence de nuisance sonore * Vérification du temps d'élévation du sommier.	Annuelle		PREVENTIF		OUI
3	Intervention de maintenance nécessitant une mise en sécurité particulière du dispositif médical	* Remplacement d'un équipement électrique - Batterie - Câble d'alimentation - Remplacement d'une télécommande - Lumière * Remplacement d'un équipement mécanique	Ponctuelle	Technicien de maintenance / Technicien AHF	CORRECTIF		OUI
4	Maintenance qui fait appel à une maîtrise de techniques spécialisées	* Maintenance des éléments de sécurité du lit : Barrières / Roue et frein / Mécanisme CPR * Maintenance des capteurs de sécurité du lit : Capteur position barrière / Capteur position frein / Capteur position patient / Capteur incontinence	Tous les 5 ans	Technicien AHF	PREVENTIF		OUI
5	Maintenance qui implique un savoir-faire détenu par le fabricant	* Intervention de maintenance sur un bâti et/ou sommier du lit	Ponctuelle	Collaborateurs AHF	CORRECTIF	Chez le fabricant	OUI



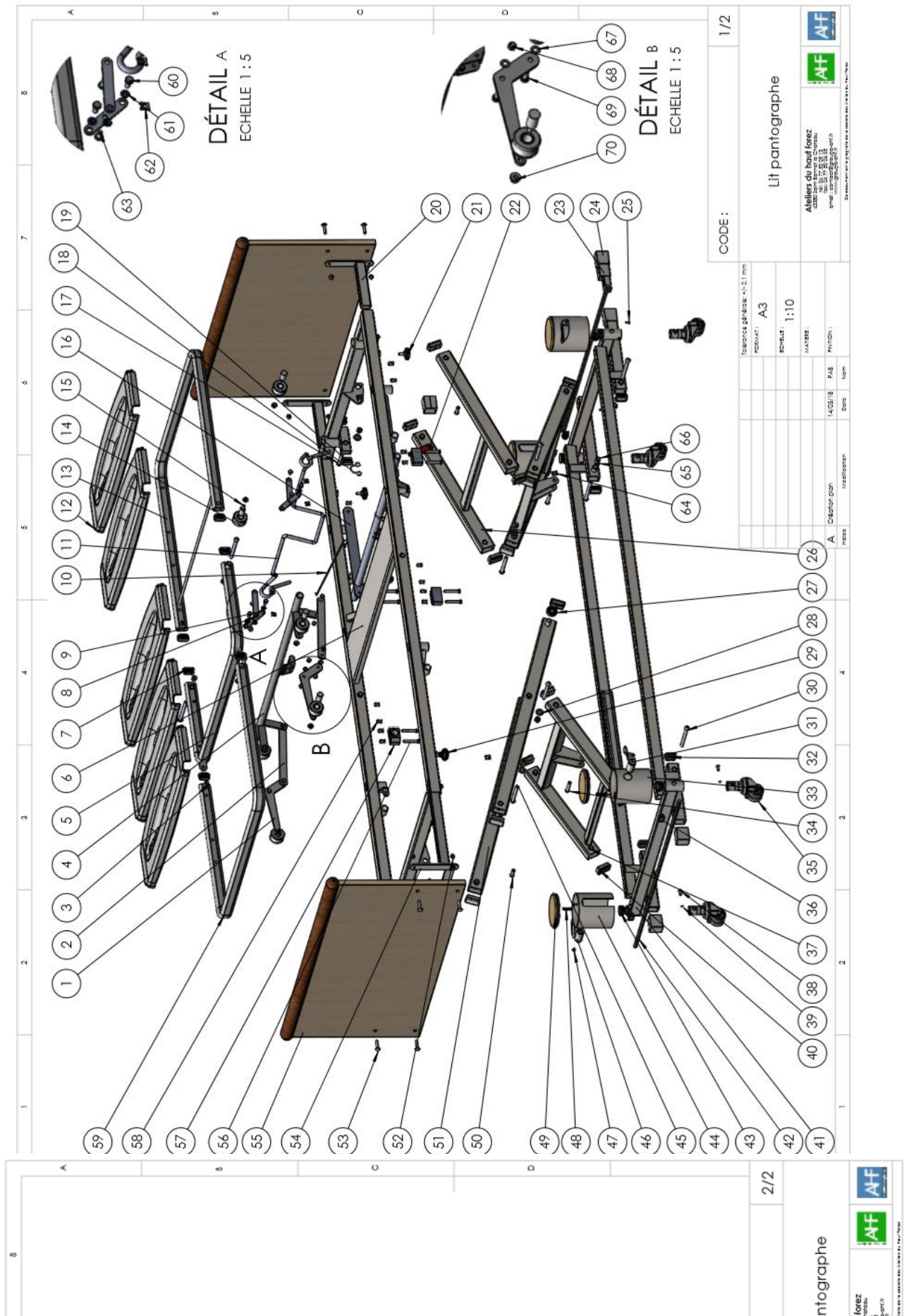
E-MATERIELS USAGES

Le matériel arrivé en fin de vie doit entrer dans le circuit de recyclage. La batterie usagée doit être déposée dans un container à piles ou remise à un organisme compétent.

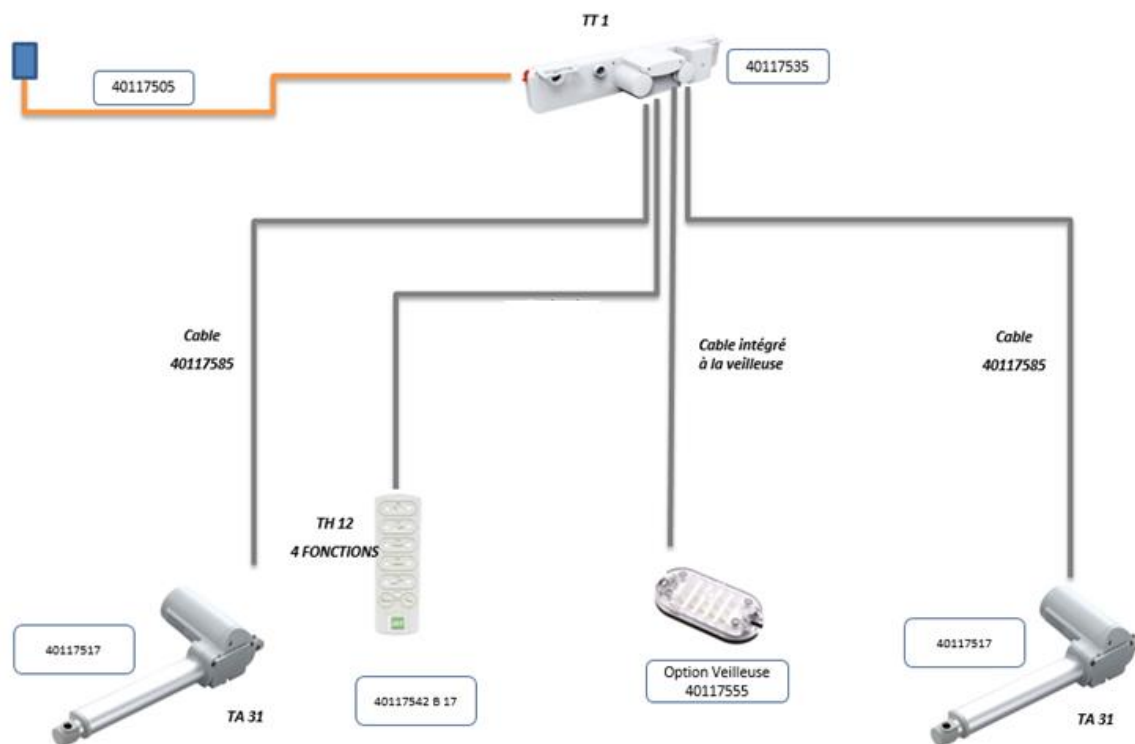
Ateliers du Haut Forez est en capacité d'organiser et de suivre l'étape d'élimination. Récupération, transport et traitement des lits usagés dans les filières adaptées.

F- PLANS TECHNIQUES

F-1 Eclaté et nomenclature pour lit pantographe



F-2 Schéma électrique



Câble alimentation 40117505 : 250 mm droit + 600 mm spiralé + 1650 mm droit

Vérin 40117517 : 50 mm droit sur vérin + câble 100 mm droit + 200 spiralé + 100 mm droit

Télécommande 40117542 b17 : 200 mm droit + 200 spiralé + 200 mm droit

Veilleuse 40117555 : 50 mm droit + 300 mm spiralé + 60 mm droit

Dérivation Y double 40117552 : 600 mm droit

ANNEXE I : Formulaire de maintenance

Identification administratif	Identification produit
Client / Etablissement :	N° de chambre :
Adresse :	Catégorie :
Téléphone :	Marque/Modèle/Type :
Date du contrôle :	N° DE SERIE :

Aspects qualitatifs	NA1	OUI	NON	Commentaires
Contrôles visuels				
Bon état de l'identification / étiquetage				
Bon état des soudures / peinture				
Mécanique				
Bon fonctionnement du relève buste				
Bon fonctionnement du relève cuisse				
Bon fonctionnement de la position demi assise				
Bon fonctionnement de la proclive/déclive				
Bon fonctionnement de la hauteur variable				
Bon fonctionnement des roues (pivotement, roulement, ...)				
Bon fonctionnement de l'immobilisation (freins roulettes...)				
Absence de nuisances sonores (grincements, lubrification...)				
Electriques				
Bon état des câbles électriques, des prises et des connecteurs (non cisailés, non pincés...)				
Bon état des organes électriques (alimentation, moteurs, boîtiers, etc...)				
Bon fonctionnement de l'éclairage				
Bon fonctionnement de la batterie				

Contrôles de sécurité	NA1	OUI	NON	Commentaire
Vérification du bon fonctionnement des commandes CPR pour la remise à plat d'urgence				
Vérification de l'état des câbles et mécanismes de déclenchement				

Barrières spécifiques du lit	NA1	OUI	NON	Commentaire
Bon positionnement et bonne fixation				

Bon fonctionnement du verrouillage des barrières dans l'ensemble de leurs positions				
Bon état des mécanismes et systèmes de fixation des barrières (Soudures, visseries)				
N° de série des barrières :				

Pièces défectueuses				Pièces remplacées	
Désignation	N° de série / Code article	Quantité	Pièces réparées	N° de série / Code article	Quantité
			OUI ☐ NON ☐		
			OUI ☐ NON ☐		
			OUI ☐ NON ☐		
			OUI ☐ NON ☐		
			OUI ☐ NON ☐		
			OUI ☐ NON ☐		
			OUI ☐ NON ☐		
			OUI ☐ NON ☐		

Observations

Conclusion	OUI	NON
Le produit est conforme pour l'utilisation :		

Opérateur	
Nom :	
Poste :	
Signature :	Cachet de société / Etablissement :

ANNEXE II : Service après vente

SERVICE APRES VENTE

Tel 04 77 50 74 89

Fax 04 77 50 06 05

DEMANDE DE DEVIS :
DEMANDE INTERVENTION
ENVOI DE PIECES
DEMANDE D'ECLATE
DATE :

INTERVENTION SOUS GARANTIE OUI ☐ NON ☐

ATTENTION : si demande prise sous garantie non justifiée, l'intervention sera facturée

IDENTIFICATION CLIENT :

ETABLISSEMENT :
ADRESSE :
TELEPHONE : POSTE :
N° DE CHAMBRE : SERVICE :
RESPONSABLE Mr/Mme/Melle.....

IDENTIFICATION MOBILIER

N° SERIE :

EQUIPEMENT ELECTRIQUE : TYPE :
N° SERIE :

TYPE DE PANNE :

.....
.....
.....
.....

ACCORD CLIENT : date et signature Cachet

ANNEXE III : Demande de la mise en place d'un contrat annuel d'entretien préventif

.....
.....
.....

Ateliers du Haut Forez
Service Technique



Ateliers du Haut Forez
ZAC la Gravoux
42380 la Tourette
Tel : 04.77.50.74.89
Fax : 04.77.50.06.05

Objet : Demande de la mise en place d'un contrat annuel d'entretien préventif

Je soussigne Mr ou Mme,

Etablissement,

Ville,

Code Postal.....,

Demande l'établissement d'un devis pour la mise en place d'un contrat annuel d'entretien préventif par le service technique des Ateliers du Haut Forez.

Ceci pour une quantité de lits de type dans le service.....

En attente de votre réponse.

Date :

Signature :